



# LA MÉDECINE LÉGALE

**Vendredi 23 novembre 2018 de 9h à 13h à l'EFB**

**1, rue P-A Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux**

**Animée par :**

**Dr Yves SCHULIAR,**  
Praticien hospitalier, service de médecine légale,  
centre hospitalier sud-francilien, expert près la cour d'appel de Paris  
et expert agréé par la Cour de cassation

Lors de cette formation, il s'agira d'exposer l'importance de la médecine légale tout au long du processus judiciaire depuis les premières constatations jusqu'au rapport d'expertise et au témoignage de l'expert au procès.

La séance permettra de donner des clés de compréhension pour obtenir une meilleure exploitation, interprétation et utilisation des résultats que les avocats pourront utiliser dans leur pratique quotidienne. De nombreux cas concrets illustreront l'exposé et serviront de base à la discussion.



## INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

<http://lamedecinelegale.evenium.net>

**Tarif : 150€**

Les frais d'inscription à cette formation peuvent être pris en charge par le [FIF-PL](#)



**NIVEAU  
APPROFONDISSEMENT  
DES CONNAISSANCES**



4 heures  
validées



## Formation 9h-13h



### Dr Yves SCHULIAR

Praticien hospitalier, service de médecine légale, centre hospitalier sud-francilien, expert près la cour d'appel de Paris et expert agréé par la Cour de cassation

Le docteur Yves SCHULIAR est un praticien chevronné en médecine légale et en criminalistique, expert près les tribunaux.

Il a travaillé de nombreuses années à l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale et au laboratoire national de criminalistique et de médecine légale. Il a été confronté à de multiples affaires importantes avant de poursuivre sa carrière au sein d'un service hospitalier de médecine légale.

Médecin chef des services hors classe (officier général du service de santé des armées), retraité du ministère de la défense depuis 2017, il a dirigé le département « enseignement -recherche » du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (2011-2017).

Il a été directeur de sessions de formation pour l'École Nationale de la Magistrature.

Docteur en médecine, médecin légiste, docteur en sciences forensiques (université de Lausanne, École des Sciences Criminelles), docteur en éthique médicale et biologique (université René Descartes, Paris V), le docteur SCHULIAR est habilité à diriger des recherches (université René-Descartes, Paris V).

Il est membre de l'american academy of forensic sciences, de la compagnie des experts médecins près la cour d'appel de Paris et président d'honneur de la compagnie des experts de justice en criminalistique.



## Public visé : les avocats pénalistes

### Objectifs :

- Approfondissement des connaissances en médecine légale : thanatologie et médecine légale du vivant
- Savoir exploiter, interpréter et utiliser des résultats
- Réfléchir autour de cas concrets

### Plan détaillé :

#### Introduction

- Histoire de la médecine légale
- Définition
- Formation des médecins légistes
- Organisation de la médecine légale

#### Les branches de la médecine légale

##### I/ La médecine légale du vivant

- Les constatations de coups et blessures et la détermination de l'ITT,
- Les violences conjugales,
- Les maltraitances à enfants,
- Les violences sexuelles,
- Les violences aux personnes âgées,
- L'examen médical des gardés à vue,
- La détermination de l'âge d'un individu,
- Cas concrets.

##### II/ La médecine légale thanatologique

- La levée de corps médico-légale,
- La notion d'obstacle médico-légal,
- Le rôle du médecin légiste sur la scène de crime et la collaboration avec la police

technique et scientifique,

- Le cadre juridique de l'autopsie,
- L'autopsie,
- Les examens complémentaires à l'autopsie,
- L'autopsie virtuelle,
- Les conclusions de l'autopsie,
- Les scellés en médecine légale,
- Le rapport d'autopsie,
- Les problèmes d'identification,
- Cas concrets.

#### Médecine légale et justice

- La valeur de la preuve matérielle et l'interprétation des résultats,
- Le médecin légiste et la reconstitution judiciaire,
- L'expertise privée et l'avis technique au profit des avocats,
- Le médecin légiste aux assises,
- Cas concrets.

#### Discussion et conclusion

### Support : PowerPoint